

Réunion publique du Conseil de quartier Pont de Flandre 26 mai 2016 Jardin Curial 92-94 rue Curial

Réunion animée par **Mahor Chiche**, Déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Pont de Flandre.

ORDRE DU JOUR:

- Culture et animation :
 - Présentation de projets culturels locaux et de la fête de quartier
- Présentation de l'opération « Bouge l'été »
- Bugdet Participatif : point d'étape.

CONCERT DES ELEVES DE L'ECOLE CURIAL A « CHANTONS CONTRE LE RACISME »

Les élèves de l'école Curial ont interprétés plusieurs chansons d'artistes engagés contre le racisme.



CULTURE ET ANIMATION

Samedi 1^{er} octobre de 19h00 à minuit pendant la Nuit Blanche, la gare Rosa Parks accueillera une vidéo projection de portraits des habitants du 19ème arrondissement dessinés par Christine Boulanger.

Pour <u>Christine BOULANGER</u> le dessin est un prétexte à la rencontre. Cette expérience a commencé au début de l'année 2016, tout d'abord avec ses voisins puis par bouche à oreilles le réseau s'est agrandit. Ces dessins sont réalisés à partir d'une tablette tactile. Ils sont accompagnés d'un portrait écrit des habitant-e-s dessiné-e-s avec des citations.

Pour plus d'informations : http://www.visagesdenfaces.com/

D'autres animations sont prévues par Espace 19, organisateur de l'évènement dans la gare Rosa Parks. Par exemple, Jordane Saget sera présent de 13h00 à 15h00 pour dessiner une fresque à la craie dans le couloir de la gare avec les habitant-e-s. De nombreux musiciens feront un concert durant la soirée.

<u>Sofian NAFA</u>, directeur du centre social et culturel Cambrai, présente la fête de quartier qui aura lieu le samedi 4 juin 2016 rue Colette Magny de 14h00 à 18h00. Au programme : une kermesse avec des animations pour les enfants, une buvette et une scène ouverte.

Présentation de l'opération « Bouge l'été »

Des animateurs et animatrices proposent gratuitement des activités ludiques et sportives en bas de chez vous pour les enfants et les adolescents. Ils seront au Centre sportif Michelet (au 82 rue Curial) les **12,19 et 26 juillet.**

Ce dispositif est mis en place par la Mairie du 19e, en coordination avec la Fédération de Paris de la Ligue de l'Enseignement, la Dasco-Caspe 19e, en partenariat avec Paris Santé Nutrition, Ajam, Entr'aide, J2P, Fondation Opej, Eacb, Centre social et culturel Espace 19 Ourcq, Centre social et culturel Danube, Jeunesse feu vert, ESSE, AS Laumière, Grajar, Espoir Jeunesse Lilas, la Maison des copains de la Villette.

Les 6 et 29 juillet sur le parvis de la Mairie du 19e, pour célébrer l'ouverture et la clôture de l'opération, les enfants de tous les quartiers du 19e sont invités à se retrouver pour partager les activités de Bouge l'été.



Budget Participatif

Mahor CHICHE rappelle qu'il s'agit d'un dispositif né à Sao Paulo et qui existe aujourd'hui dans de nombreuses villes de France. Depuis 2014, la Ville de Paris met à disposition des habitant-e-s 5 % de son budget d'investissement soit 100 millions d'euros pour l'édition 2016. Dans le 19^e, le budget alloué cette année est de 5.75 millions. Une des

nouveautés de cette édition est de réserver une partie de l'enveloppe budgétaire aux projets localisés dans les quartiers populaires.

Cette année, 299 projets ont été déposés par des habitant-e-s, des associations, des Conseils de quartier ou des collectifs, ce qui démontre une belle vitalité. Un travail en amont a été fait avec les Conseils de quartier pour faire émerger projets qui aient du sens pour les habitants et qui soient intergénérationnels.

Cinq ateliers de co-contruction ont été organisés à la fin du mois d'avril. Les porteurs et porteuses de projets qui avaient une thématique ou une localisation similaire, ont été invités à échanger ensemble et élaborer un projet commun.

Les services techniques de la Ville sont actuellement en cours d'analyse de la recevabilité des projets. Pour être présélectionnés, les projets doivent relever de l'intérêt général, des compétences de la Ville et du budget d'investissement. Les projets recevables font ensuite l'objet d'une étude de faisabilité et d'un chiffrage estimatif.

Une commission ad hoc composé d'élu-e-s, des services, et de représentant-e-s des instances de démocratie participative se réunira afin de définir la liste des projets soumis au vote. Des regroupements seront effectués entre les projets afin de rendre le vote plus lisible.

Le vote pour aura lieu en septembre, les habitants pourront voter pour des projets « tout Paris » et les projets de l'arrondissement où ils résident ou travaillent.

Bureau des Conseils de quartier 01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85 5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris www.mairie19.paris.fr

